

Plan canicule

Ce plan vise à identifier des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule (du 1er juin au 31 août).

Public concerné :

Personnes à partir de 60 ans isolées, handicapées ou fragilisées, ou en perte d'autonomie.

Inscription : Les personnes concernées, ou leurs aidants se signalent auprès du CCAS en complétant une fiche canicule.

Les agents municipaux prennent contact durant la période de canicule avec les personnes recensées.

Pour information

Contactez le CCAS - Service Retraités au 01 49 74 75 64 ou 53

Maison Georges Paquot
18 rue de Neuilly

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermé le mardi après-midi.



[Pour en savoir plus](#)



[Fiche de recensement dispositif plan canicule](#) ↗

 **01 49 74 74 74**